

des petites questions sur l'absence

Par Oda62, le 11/02/2009 à 10:57

bonjour

voilà j'ai un cas pratique à faire, et on se demande si une femme peut divorcer si son mari est présumé absent depuis 3ans.

la question est de savoir si on peut divorcer bien que son mari soit présumé absent? merci de m'aider car je n'ai pas trouvé de solution à ce probleme merci d'avance

Par Ishou, le 11/02/2009 à 19:09

Question de cours: quelles sont les conséquences de l'absence?

Par Oda62, le 12/02/2009 à 14:02

justument j'ai cherché et j'ai vu que la presomption d'absence n'entraine pas d'effet sur le mariage mais je ne trouve pas s'il est possible de divorcer bien que le mari soit présumé absent, je ne trouve pas d'article, ni de documents

merci d'avance